



Paris, le 30 octobre 2007

Note d'information

Objet : télétravail - mise en place à DBO

La mise en place du télétravail à titre expérimental, a été engagée à DBO.

Il a été procédé en amont à la classification des emplois du périmètre en fonction de leur compatibilité avec l'exercice des fonctions en télétravail -TT- .

La Direction des Back-offices a défini et approuvé, en Comité de direction, une liste des emplois éligibles, prenant en compte le métier exercé, les outils utilisés et le niveau de risque opérationnel généré par l'exercice du métier.

Globalement, les managers et les métiers de flux paraissent devoir être exclus du dispositif. Par contre, les comptables, valorisateurs, et la MOA pour partie, sont éligibles.

Les critères de sélection retenus :

- Un télétravailleur par unité pour l'instant
- Incompatibilité pour les cadres ayant des fonctions de management
- Privilégier l'autonomie.
- 4 à 5 postes maximum en télétravail fin 2007 en phase d'expérimentation,
- Contrainte d'organisation du travail de la part de la hiérarchie et du télétravailleur
- Contrôle par la hiérarchie du résultat attendu
- 2 jours par semaine ou 2 jours une semaine et 3 jours la semaine suivante
- Incompatibilité avec le temps partiel pour le moment

15 candidatures ont été exprimées (10 comptables, 3 opérationnels, 1 MOA, 1 fonction support) dont 9 portaient sur des emplois éligibles, 2 sur des emplois difficilement éligibles et 4 sur des emplois incompatibles avec le TT.

Au regard des critères ci - dessus, quatre candidatures ont été retenues concernant des emplois de comptable (BO instruments financiers, BO numéraire, valorisateur) et un emploi de MOA.

Parmi les candidatures qui, portant sur des postes éligibles, n'ont pas été acceptées, les motifs de non recevabilité sont liés à des demandes de TT pour un jour alors que les critères de l'expérimentation implique au moins deux jours en TT et au fait qu'ont été retenus les collaborateurs les plus autonomes au sein d'une même unité de travail.

Enfin une candidature s'est désistée.